



Autorisation de transfert de dossier universitaire vers l'Université de Poitiers (ARRIVEE) Année Universitaire 2017/2018

Dossier à déposer auprès du service scolarité de votre UFR

Concerne tous étudiants inscrits dans une université française désirant s'inscrire à l'Université de Poitiers. Pour demander une inscription, il vous faut **obligatoirement** compléter **(bien mentionner le n° I.N.E)** et faire viser cette fiche de transfert par votre établissement d'origine avant de la soumettre au service de scolarité où vous souhaitez vous inscrire.

Si votre admission à l'UFR est acceptée, il vous faudra demander le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Université d'origine.

Transfert en cours d'année universitaire

transfert en fin d'année universitaire

Civilité : Madame Monsieur

N° INE |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom de Famille : _____ Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____ Date de naissance : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-Mail : _____

Série de Bac : _____ Année : _____ Ville d'obtention : _____

Equivalence du Bac : _____

ANNEES D'ETUDES :

Université d'origine ou Autres Ecoles, Instituts...	Année Universitaire	INSCRIPTIONS	Résultat (1)	Mention (2)
		Intitulé et niveau de formation		

(1) ADM=Admis AJ=Ajourné AJAC= Ajourné autorisé à continuer **(2)** N/C=pas de mention, AB=Assez bien, B=Bien, TB=Très bien

Je sollicite le transfert de mon dossier à l'Université de Poitiers en :

Licence 1ère année

2ème année

3ème année

Master 1ère année

2ème année

Autre Préciser _____

Intitulé du diplôme _____

Etes-vous candidat à la 2ème session d'examens dans votre Université d'origine ? Oui Non

Motif de la demande de transfert :



Autorisation de transfert de dossier universitaire vers l'Université de Poitiers (ARRIVEE)

Année Universitaire 2017/2018

Dossier à déposer auprès du service scolarité de votre UFR

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sur ce document sont exacts.

Fait à _____ le _____

Signature,

Pour avis et certification de la situation universitaire ci-dessus par l'université d'origine

Favorable Défavorable

Motif si défavorable

Avis du responsable de l'UFR de l'Université de Poitiers pour le transfert d'établissement et inscription

Favorable Défavorable

Motif si défavorable

Décision du Président de l'Université de Poitiers (seulement pour les transferts en cours d'année)

Favorable Défavorable

Motif si défavorable

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif devant l'auteur de l'acte. Ce recours gracieux doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former le recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les deux mois suivant la réception par l'administration de votre recours gracieux, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.